REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-371 DU 06 JUILLET 2004

Chargeant Monsieur Ahamed AKOBI Ministre des Travaux Publics et des Transports de l'intérim de Monsieur Lazare SEHOUETO Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU La Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

VU La Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

VU Le Décret n° 2003-209 du 12 Juin 2003, portant composition du Gouvernement ;

VU Le Décret 2004-370 du 05 juillet 2004, changeant Monsieur Pierre OSHO, Ministre d'Etat, Chargé de la Défense Nationale, de l'intérim du Président de la République pour compter du 05 juillet 2004.

DECRETE

Article 1er : Pour compter du 04 juillet **2004**, Monsieur **Ahamed AKOBI,** Ministre des Travaux Publics et des Transports est chargé de l'intérim, lors de l'absence de Monsieur **Lazare SEHOUETO**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 juillet 2004

POUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT, ABSENT
LE MINISTRE D'ETAT, CHARGE DE LA DEFENSE
NATIONALE ASSURANT L'INTERIM

Pierre OSHO

Ampliations : PR 6, AN 4, CS 2, CC 2, HAAC 24, MAEP 4, MF 4, AUTRES MINISTERES 19, DEPARTEMENTS 6, SGG 4, JORB 1.